

qui mourut en 1520, et qui après avoir rempli de hautes fonctions dans l'administration et la magistrature, employa sa fortune à fonder des prix de mérite qui doivent être annuellement décernés par les membres de l'Académie française.

Lorsque ce jour solennel arrive, la salle de l'Institut se trouve trop petite pour contenir la multitude des assistants : suivant une formule souvent répétée, mais qui a particulièrement son application ici, ce que Paris compte en ce moment d'illustrations nationales ou étrangères s'empresse de venir jouir de ce spectacle.

D'ailleurs, il offre plus d'un genre d'attrait et d'intérêt ; c'est une occasion favorable pour voir réunis les Membres distingués de l'Institut, les auteurs les plus célèbres, les savants les plus renommés, dont la réputation est faite, non seulement en France, mais encore dans le monde entier.

On a aussi l'avantage d'entendre un discours de l'un des illustres de l'Académie, sur un sujet actuel qui intéresse et émeut tout le monde, c'est-à-dire la proclamation des prix de vertu, précédée de l'exposé des œuvres et des actions d'éclat qui les ont mérité.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Villemain, lit un compte-rendu des œuvres littéraires qui ont attiré l'attention de l'Académie, et ce compte-rendu est ordinairement un chef-d'œuvre de style, de goût, d'appréciation, qui sait parfaitement relever les motifs des juges, faire paraître les travaux couronnés sous leur meilleur jour, et en même temps mêler les plus utiles vérités, les plus saines leçons à l'éloge des heureux choisis au milieu de la foule des aspirants.

Enfin, ce qui complète la fête, c'est la distribution des récompenses, qui a lieu au milieu des félicitations et des acclamations de la noble assemblée.

Cette année, M. Victor de Laprade, poète renommé, Académicien depuis l'année dernière, devait prononcer le discours sur les prix de vertus. Il a été digne de la séance, et à la hauteur de sa réputation. Il a su trouver de nobles accents pour justifier le choix que M. de Montyon avait fait, en prenant l'Académie comme juge de la distribution de ces nobles récompenses ; et, dans un style pur et touchant, il a exposé les mérites des différents concurrents qui avaient été couronnés.

“ Le soin de veiller à la pureté du langage, a dit M. de Laprade, implique un égal souci de la sagesse et de la moralité des pensées. Ceux qui doivent écrire le dictionnaire d'une nation, doivent connaître aussi l'histoire des âmes ; depuis l'antiquité jusqu'à nous, l'art de bien dire n'est si haut prisé, que pour l'intime union qu'on lui suppose avec la volonté de bien faire.

“ M. de Montyon, a-t-il ajouté, n'a pas rêvé de grandeur pour l'homme en dehors de la vertu, et il a voulu associer aux mêmes honneurs les bonnes actions et les bons écrits. La vertu est d'un heureux voisinage pour le talent ; les couronnes données au dévouement, au courage, à la charité, apportent aux beaux livres un gage de pureté, d'élévation et de noblesse.

“ De plus, a-t-il dit encore, l'Académie est peut être plus aimée et plus connue, par les prix qu'elle accorde aux humbles vertus, que par ses autres œuvres quelque célèbres qu'elles soient.

“ Souvent une couronne arrive dans quelque hameau éloigné, dans quelque faubourg de nos villes où les écrits les plus illustres n'ont pas pénétré, et le peuple s'habitue à mêler une idée de gloire à l'idée du bien, plus encore qu'à l'idée du génie et du talent.

“ Cette attribution pour l'Académie a une heureuse influence sur elle. Elle se laissera moins séduire par le prestige du talent et de l'art, et l'habitude de couronner de bonnes actions nous rend justement sévères pour les livres qui ne renferment pas de bons conseils.”

Ces paroles étaient destinées à rappeler la noble démarche de l'Institut qui, dans l'année actuelle, a refusé de couronner les œuvres immorales de George-Sand, quelque soit le talent et le mérite de l'auteur. Elles ont été vivement applaudies, et l'assemblée par son témoignage unanime, a semblé vouloir s'associer à la louable manifestation de l'Institut. M. le curé de Luzarches, petite ville de 1400 âmes, a été proclamé le premier, sur la liste des récompenses, pour tous les services qu'il a rendus depuis près de 20 ans dans sa paroisse.

M. de Laprade a fait ressortir admirablement cette belle existence, et ce qui touchait le plus l'assemblée, dans cette circonstance, c'est que chacun pouvait rendre le témoignage, que les vertus louées dans ce bon prêtre, le dévouement, l'abnégation, la pauvreté pratiqués par ce bon curé de campagne, sont les vertus que l'on rencontre tous les jours dans le clergé de France, et, nous le pensons, dans tout le clergé catholique.

L'abbé Soret, curé de Luzarches, sorti de sa famille pour se donner au bien des âmes, s'est condamné à vivre entièrement de la vie du pauvre, pour consacrer son patrimoine et le fruit de son travail à secourir et surtout à prévenir toutes sortes de misères.

Dans sa petite localité, presque sans ressources, aidé des prières de quelques bonnes âmes, ne trouvant que peu d'encouragement dans les dispositions ou les moyens de ceux qui l'environnaient, il a commencé par établir une *salle d'usage*, pour les plus jeunes enfants ; ensuite voyant qu'au sortir des écoles communales, les enfants restaient abandonnés à mille dangers, soit pendant les récréations, soit pendant le temps d'apprentissage, le bon curé s'est occupé de l'œuvre si utile de la préservation de la jeunesse et de l'adolescence.

Qu'a-t-il fait ? il a fondé un ouvroir pour le premier âge et comme complément de l'école communale, ouvroir où les enfants sortis de l'école pouvaient aller faire leur apprentissage, loin des dérangements et des dangers de la vie des ateliers ; ouvroir enfin où les plus jeunes même des enfants pouvaient aller passer utilement et agréablement le temps de récréation, que l'Institut laisse libre entre le temps des leçons.

Après avoir fondé ses deux ouvroirs, l'un pour les garçons l'autre pour les jeunes filles, le bon curé, bien